



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-cinquième session

1^{er}-10 février 2017

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par World Youth Alliance, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

World Youth Alliance (Alliance mondiale de la jeunesse) est une organisation mondiale de jeunes qui promeut la dignité de la personne humaine dans les domaines politique et culturel et tisse des liens de solidarité entre les jeunes des pays en développement et des pays développés.

La dignité humaine doit servir de base à nos efforts

La dignité humaine est un élément indispensable à prendre en compte dans l'élaboration de politiques qui conduiront à un réel développement. Les Nations Unies l'ont reconnu lorsque le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD) a accordé à World Youth Alliance l'une des huit subventions mondiales pour la formation de jeunes dirigeants du Moyen-Orient en matière de dignité humaine. Le FNUD a ainsi reconnu le lien entre la compréhension de cette notion et la construction de sociétés justes. Les personnes qui comprennent la dignité humaine cherchent à bâtir des sociétés permettant l'épanouissement de chacun, élément indispensable pour que l'élimination de la pauvreté et les efforts de développement durable profitent véritablement à tous.

Cette approche axée sur la dignité humaine est mise en évidence dans le principe selon lequel le développement doit être centré sur la personne. La dignité humaine est présente dans chaque être humain. Ainsi, comme énoncé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous devons « agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité » (Art. 1). C'est sur cette valeur intrinsèque de l'être humain que doivent reposer les politiques et les lois qui créent les conditions permettant l'épanouissement des personnes. Nous devons donc respecter chaque être humain et travailler les uns avec les autres dans un esprit de solidarité pour veiller à inclure chacun dans nos efforts visant à éliminer la pauvreté et à parvenir à un développement durable.

L'autonomisation des personnes permet d'éliminer la pauvreté et de parvenir à un réel développement

Le développement axé sur la personne et fondé sur la dignité humaine met l'accent sur l'autonomisation des personnes. Les politiques axées sur la dignité humaine reconnaissent la capacité de chaque individu à contribuer au développement et à ne pas se contenter d'en bénéficier. La créativité humaine et l'ardeur au travail sont au cœur de l'innovation et ont permis d'améliorer les conditions de vie d'innombrables personnes. Les politiques fondées sur la dignité humaine privilégient les soins de santé de base (objectif 3), l'éducation et la formation professionnelle (objectif 4), la bonne gouvernance et les infrastructures (objectif 16) qui permettront (aux personnes) d'accéder à diverses formes de capital. Les politiques qui considèrent les personnes comme faisant partie du problème à résoudre plutôt que comme des participants au développement sapent en réalité ces efforts.

La santé et l'éducation donnent les moyens de participer aux efforts de développement

Chaque personne a le droit de jouir du meilleur état de santé possible. La santé influence la participation des individus dans les sphères professionnelles et sociales.

Un mauvais état de santé peut nuire à la possibilité d'être instruit et empêcher une personne de prendre part à la population active et à la vie de la communauté.

Un bon état de santé requiert non seulement des soins médicaux, mais aussi de l'eau non polluée, des services d'assainissement, une bonne alimentation, un bien-être psychologique et l'éducation nécessaire pour comprendre les avis médicaux et prendre des décisions éclairées. Les groupes vulnérables tels que les personnes handicapées et les populations touchées par des conflits se heurtent de manière disproportionnée à une insuffisance d'accès aux soins médicaux et à l'éducation. Ils méritent donc que l'on réponde à leurs besoins et que l'on leur donne les moyens de participer pleinement à la vie de la société.

La dignité humaine doit être au cœur des soins de santé. Il faut que les personnes soient capables de comprendre leur corps et les possibilités qui s'offrent à elles pour donner un consentement éclairé. Elles ne devraient pas se voir refuser l'accès aux soins de santé au motif de leur race, classe ou handicap, et tous les traitements et services doivent respecter les valeurs et la dignité de tous les êtres humains. World Youth Alliance encourage les États Membres à ne pas imposer des produits de santé ni des procédures sanitaires qui ne respectent pas la conscience des patients ou qui nuisent à la dignité humaine. Les pratiques sujettes à controverse telles que l'avortement portent atteinte à la dignité de la mère et de l'enfant, et ne devraient pas être encouragées comme moyen d'éliminer la pauvreté.

L'accès à une éducation de qualité doit être garanti pour tous de manière égale, et celle-ci devrait partir d'une réelle compréhension de la personne humaine, et encourager le respect de soi et des autres dans un esprit de solidarité. La responsabilité de l'éducation incombe principalement aux parents et l'État est tenu de les soutenir dans ce rôle.

World Youth Alliance a élaboré le programme « Human Dignity Curriculum » (HDC) qui peut aider à promouvoir le respect, le comportement responsable et l'égalité. Ce dernier instruit les enfants sur la dignité humaine : il leur apprend qu'elle est en possession de chaque être humain et qu'elle doit donc être respectée. Le programme apprend aussi aux enfants qu'ils ont la possibilité d'exceller, de développer leurs talents et d'exploiter ces derniers pour le bien commun, indépendamment de leur situation. Il respecte les différences culturelles et encourage la participation des parents.

Les jeunes qui comprennent la dignité humaine sont prêts non seulement à prendre des décisions personnelles responsables, mais aussi à contribuer à leur communauté et à traiter les autres avec respect au sein de leurs famille, groupes de pairs et communauté, y compris dans leurs relations personnelles. Ils seront à même de contribuer au développement durable et à l'élimination de la pauvreté, non seulement pour eux, mais aussi pour les autres.

L'accès à diverses formes de capital donne les moyens de parvenir à un réel développement

Un bon état de santé et une éducation suffisante des personnes ne sont pas les seules conditions pour parvenir au développement et à l'élimination de la pauvreté. Pour réellement autonomiser les personnes, nous devons veiller à ce qu'ils aient accès aux diverses formes de capital. Cette idée est mise en évidence dans l'objectif de développement durable 16, qui souligne l'importance des sociétés justes et des

institutions responsables car ce sont elles qui garantissent l'égalité d'accès pour tous aux formes de capital fondamentales.

Michael Fairbanks, conseiller du président rwandais, M. Paul Kagame, a dégagé sept formes de capital auxquelles les personnes doivent avoir accès pour vivre convenablement, à savoir : les ressources naturelles telles que la situation géographique, les ressources du sous-sol, les forêts, les plages et le climat; les ressources financières nationales telles que l'épargne et les réserves internationales; le capital créé par l'homme tel que les bâtiments, les ponts, les routes et les moyens de télécommunication; le capital institutionnel tel que la protection juridique des biens corporels et incorporels, les ministères efficaces et les entreprises qui s'efforcent d'accorder le plus de valeur possible aux actionnaires, et indemnisent et forment les employés; les ressources en connaissances telles que les brevets internationaux et les capacités des universités et des groupes d'étude et d'analyse; le capital humain, qui représente des compétences, des connaissances et des capacités; et le capital culturel, qui ne représente pas seulement les expressions explicites de la culture telles que la musique, la langue et la tradition rituelle, mais aussi les attitudes et les valeurs liées à l'innovation.

Le capital institutionnel concorde en grande partie avec l'objectif 16 et il est essentiel pour garantir l'accès aux autres formes de capital. Dans les pays où la corruption est omniprésente, les pauvres n'ont souvent pas les moyens de faire valoir leurs droits. Dans ceux où la réglementation est inadéquate ou autoritaire, l'impossibilité de lancer de nouvelles entreprises mène souvent à la concentration du pouvoir et des richesses. L'absence d'infrastructures convenables nuit à la prospérité de l'entrepreneuriat. Les personnes pauvres et vulnérables seront celles qui souffriront le plus de ces problèmes.

Toutefois, les pays qui investissent dans des institutions justes et responsables et dans la bonne gestion des infrastructures peuvent apporter des changements durables. L'élimination de la corruption place davantage de personnes sur un pied d'égalité. Les systèmes de réglementation raisonnables et compréhensibles par tous peuvent protéger les ressources d'une utilisation abusive tout en garantissant l'accès à ces dernières à chaque personne avec une bonne idée et la volonté de travailler pour la concrétiser. La création de systèmes justes et responsables augmentera l'utilisation des ressources par ceux qui ont tendance à être exclus, ce qui est essentiel pour éliminer la pauvreté et garantir un développement durable pour tous.

Conclusion

Les êtres humains constituent notre plus grande ressource. À mesure que le monde du travail continue de croître et de changer, il est important de veiller à inclure tout le monde dans chacune des sphères de la vie. En fondant nos efforts sur la dignité humaine et en élaborant des politiques axées sur la personne, nous pouvons donner les moyens à tous les êtres humains de résoudre les difficultés. Nous prions donc instamment la Commission de promouvoir, d'une part, les politiques fondées sur la dignité humaine garantissant l'accès aux soins de santé et à une éducation de qualité pour tous, et d'autre part, des institutions justes et responsables, pour veiller à ce que les personnes aient accès aux différentes formes de capital, grâce auxquelles elles peuvent contribuer au développement durable et à l'élimination de la pauvreté.